

CHAPITRE 8 - Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988

COURS 1. Les transformations de la société française de 1974 à 1981 (p. 252-253)

En quoi les années 1970 ont-elles marqué une rupture tant politique que sociale et culturelle ?

A - Un changement politique

1. L'élection présidentielle de 1974, l'espoir d'un changement

Après la mort du président Georges Pompidou, héritier politique du général de Gaulle, la société française aspire à un renouveau. Valéry Giscard d'Estaing axe sa campagne électorale sur le changement et se présente alors comme l'incarnation d'une droite libérale, moderne et jeune (il a alors 48 ans).

Élu face au candidat de gauche François Mitterrand le 19 mai 1974 avec 50,81 % des voix, il instaure un nouveau style présidentiel ; il souhaite gouverner au centre. Il privilégie le contact direct avec la population grâce à des conférences de presse, des discours réguliers à la télévision. Il s'invite même parfois pour dîner dans les foyers français.

2. Vers une société plus ouverte et libérale

Pour Valéry Giscard d'Estaing, « la France doit devenir un immense chantier de réformes ». Il souhaite une société plus ouverte : dès 1974, il abaisse la majorité

électorale à 18 ans (contre 21 ans) ; en 1974, il crée un secrétariat d'État à la Condition féminine, confié à la journaliste Françoise Giroud.

En matière culturelle, le gouvernement décide la suppression du monopole de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française). À la place, plusieurs chaînes publiques de radio (Radio France) et de télévision (TF1, Antenne 2, France Régions 3) indépendantes sont créées de manière à être mises en concurrence. En matière sociale, le SMIC est augmenté et la Sécurité sociale est étendue à tous les Français (→ chapitre 4).

B - Des mutations sociales et culturelles

1. Les réformes scolaires

Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing constitue aussi un tournant pour l'école. La question de l'égalité des chances en matière d'éducation est une préoccupation des différents gouvernements depuis l'après-guerre. En 1959, la réforme Berthoin allonge l'âge obligatoire de la scolarité à 16 ans. Il existe malgré tout différents types de collèges selon que les élèves se dirigent vers des études courtes, professionnelles, ou longues. Seules les catégories les plus favorisées poursuivent vers le lycée. En 1975, la loi Haby crée le collège unique qui unifie tous les parcours et cherche ainsi à favoriser la démocratisation scolaire.

L'augmentation du nombre d'élèves du secondaire s'avère spectaculaire depuis la fin des années 1950. À l'université, la massification est également aussi forte depuis les années 1960 du fait de l'arrivée des générations nées plus nombreuses dans les années 1940-1950.

2. L'émancipation des femmes

Dès les années 1960, le féminisme a permis la généralisation de la contraception (loi Neuwirth 1967). En 1970, le MLF (Mouvement de libération des femmes) est fondé à Paris. La lutte privilégiée est celle du droit à l'avortement afin que la maternité soit un choix. Cette revendication est largement relayée dans la presse par des artistes, des médecins, des avocats, des syndicalistes... En 1975, la ministre de la Santé Simone Veil fait voter, après des débats très vifs, la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle permet aussi à la Sécurité sociale de rembourser les moyens de contraception, mais pas encore l'IVG.

La place des femmes dans le couple évolue ainsi au rythme de leur intégration au monde du travail. En 1970, 60 % des femmes mariées ne sont pas statistiquement comptabilisées comme « professionnellement actives » ; à la fin des années 1980, elles ne sont plus que 30 %.

Ces évolutions aboutissent à une reconnaissance progressive de l'égalité des droits. En 1970, la loi sur le partage de l'autorité parentale, jusque-là réservée aux pères, consacre l'égalité des parents dans l'éducation de leurs enfants. En 1975, une loi simplifie la procédure de divorce en instaurant le consentement mutuel.

C - Le temps des doutes et des questions

1. Crise économique et contestations

Faute d'indépendance énergétique, la France est vite confrontée à la crise économique, caractérisée par une forte inflation et une augmentation du chômage qui double entre 1975 et 1981, pour atteindre 7 % de la population active (→ chapitre 7).

Incapable d'enrayer la montée du chômage, le gouvernement doit affronter une opposition politique de gauche très offensive.

De nombreuses contestations émergent. Dans les régions industrielles touchées par la crise, les mobilisations ouvrières se développent comme en Lorraine. C'est aussi le début d'une prise de conscience écologique : en Bretagne, la population se mobilise et empêche la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (1978-1981). Les radios libres, comme « Radio Verte » (une radio écologiste) ou radio « Lorraine cœur d'acier », se multiplient.

2. La place des immigrés

Dès juillet 1974, dans un contexte de crise économique mondiale, le gouvernement français suspend l'immigration de travail. Les entrées se poursuivent néanmoins, au titre du regroupement familial ou bien clandestinement. Des politiques d'incitation au retour volontaire sont aussi mises en place pour limiter la présence des étrangers sur le territoire.

Les immigrés d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie sont plus nombreux tandis que la part des Européens recule. Mais le nombre global d'étrangers augmente peu à partir de 1974, d'autant que par le mariage ou la procédure de naturalisation, nombre d'entre eux deviennent français.

La crise puis la dépression économique alimentent une poussée de l'extrême droite xénophobe. Le Front national, parti politique d'extrême droite né en 1972, stigmatise les étrangers et les immigrés accusés d'être responsables des difficultés de l'économie française.

COURS 2. L'alternance politique : 1981-1988 (p. 254-255)

Comment les années 1980 transforment-elles la société française ?

A - L'élection de Mitterrand, un tournant politique

1. Le premier président de gauche de la V^e République

Le 10 mai 1981, François Mitterrand remporte les élections avec 51,75 % des voix. Pour la première fois, un candidat de gauche, membre du Parti socialiste, arrive au pouvoir sous la V^e République, c'est l'alternance.

François Mitterrand s'est engagé à rompre avec le capitalisme et à « changer la vie ». L'espoir est immense. Mais à droite, l'inquiétude est visible, notamment car des communistes entrent au gouvernement, alors que la guerre froide bat son plein depuis l'élection de Ronald Reagan aux États-Unis (→ chapitre 7).

2. Le temps des réformes

La nouvelle majorité se lance dans un vaste programme de réformes économiques et sociales : nationalisation des secteurs clés de l'économie, cinquième semaine de congés payés, baisse du temps de travail, retraite à 60 ans, mise en place d'un impôt sur la fortune.

En 1981, fidèle à sa promesse de campagne, François Mitterrand demande à Robert Badinter de faire voter l'abolition de la peine de mort ; cette même année, un ministère des Droits de la femme est créé et confié à Yvette Roudy. En 1983, elle fait voter une loi sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Des réformes scolaires vont dans le sens de la démocratisation scolaire. Le ministre Alain Savary se lance dans une politique d'éducation prioritaire pour tenter de limiter les inégalités scolaires. En 1985, pour amener plus d'élèves vers le supérieur, un Baccalauréat professionnel est créé. Une ambitieuse politique culturelle est lancée par le ministre de la Culture Jack Lang.

3. Les difficultés et la « rigueur »

La politique économique française est menée à contre-courant du reste de l'Europe, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni (→ chapitre 7). La situation économique ne s'améliore pas : le chômage et l'inflation bondissent, les entreprises françaises réduisent leurs investissements.

C'est pourquoi en mars 1983, François Mitterrand choisit le tournant de la « rigueur » qui se traduit par un blocage des prix et des salaires ainsi que par la baisse des dépenses publiques. Ce revirement provoque la désillusion des électeurs de gauche.

En mars 1986, la droite remporte les élections législatives. Le président nomme Jacques Chirac, gaulliste, Premier ministre. Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, le président n'a pas de majorité qui lui est favorable à l'Assemblée nationale : c'est la cohabitation.

B - Immigration et société

1. De nouveaux défis

Avec l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, le gouvernement décide la régularisation de plus de 130 000 immigrés clandestins. Mais les immigrés, qui

occupent le plus souvent des emplois peu qualifiés, sont particulièrement touchés par le chômage, la précarité ou la misère qu'il entraîne.

Les familles d'immigrés sont surreprésentées dans les banlieues déshéritées des grandes villes, ce qui ne fait que renforcer leur sentiment d'exclusion. Les violences urbaines récurrentes (comme en 1981 dans la banlieue de Lyon) illustrent le malaise de ces populations et posent la question de l'intégration.

2. L'immigration comme enjeu politique

L'électorat du Front national (→ cours 1) poursuit sa progression, surtout aux élections européennes de 1984 où il atteint pour la première fois 11 %.

Dans ce contexte, de nombreux jeunes d'origine immigrée tentent de se mobiliser. Lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, plus de 100 000 personnes, parties de Marseille, arrivent à Paris le 3 décembre 1983. François Mitterrand reçoit une délégation à l'Élysée et l'Assemblée nationale adopte la création de la carte de séjour de 10 ans (1984).

C - Les transformations culturelles

1. Un foisonnement audiovisuel

Les années 1980 sont bouleversées par la métamorphose du paysage médiatique, notamment audiovisuel avec la multiplication des radios et des chaînes de télévision. En 1981, François Mitterrand décide de libérer les ondes en mettant fin au monopole public sur la radiodiffusion : les radios privées et associatives se multiplient. De nouveaux groupes de télévision sont créés avec Canal Plus (1984) et une cinquième puis une sixième chaîne en 1985-1986.

Radios et télévision sont aussi des circuits de diffusion d'une culture populaire. La musique occupe une grande part du paysage audiovisuel. Des émissions comme « Les Enfants du rock » (1982), « Hip-Hop » (1984) ou encore le « Top 50 » (1984) deviennent des références partagées entre adolescents.

2. Revendications et combats nouveaux

La jeunesse, touchée de plein fouet par le chômage et inquiète de son avenir, n'hésite pas à se mobiliser. En 1986, lycéens et étudiants protestent contre un projet de loi qui vise à sélectionner les étudiants à l'entrée des universités.

En 1983, des scientifiques identifient le virus du SIDA, dont les premiers cas recensés aux États-Unis avaient fait croire que la maladie ne touchait que les homosexuels et les consommateurs de drogue (héroïne). Son mode de transmission, en réalité universel (par les rapports sexuels, le sang ou les seringues), favorise sa propagation.

En France, le nombre de cas ne cesse de croître, ce qui provoque la création d'associations d'aide aux malades qui se mobilisent pour pousser le gouvernement à agir notamment dans le sens de la prévention.

POINT DE PASSAGE. 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (p. 256-257)

Doc 1 p. 256 : « L'appel des 343 »

Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels¹, nous réclamons l'avortement libre.

Pétition publiée dans Le Nouvel Observateur le 5 avril 1971 dans laquelle
343 femmes avouent avoir avorté et réclament la légalisation de l'IVG.

1. Moyens de contraception

Doc 3 p. 257 : Le débat sur la légalisation de l'avortement

a. Simone Veil, ministre de la Santé :

La plupart d'entre vous le sentent, qui savent que l'on ne peut empêcher les avortements clandestins et qu'on ne peut non plus appliquer la loi pénale à toutes les femmes qui seraient passibles de ses rigueurs. Pourquoi donc ne pas continuer à fermer les yeux ? Parce que la situation actuelle est mauvaise. Je dirais même qu'elle est déplorable et dramatique [...]. Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement [...]. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme.

Nous pensons ainsi répondre au désir conscient ou inconscient de toutes les femmes qui se trouvent dans cette situation d'angoisse [...]. Actuellement, celles qui se trouvent dans cette situation de détresse, qui s'en préoccupe ? La loi les rejette non seulement dans l'opprobre, la honte et la solitude, mais aussi dans l'anonymat et l'angoisse des poursuites. Contraintes de cacher leur état, trop souvent elles ne trouvent personne pour les écouter, les éclairer, et leur apporter un appui et une protection.

b. Emmanuel Hamel, député opposé à la réforme :

L'un de vos arguments, madame, consiste à dire que votre projet permettra de diminuer le nombre des avortements clandestins, mais les statistiques internationales

et le simple raisonnement, si l'on analyse les motivations de nombreuses femmes qui se font avorter, permettent de comprendre que la législation de l'avortement, non seulement ne supprimera pas l'avortement clandestin, mais encore multipliera le nombre total des avortements.

Retranscription d'une partie des débats parlementaires,

26 novembre 1974.

L'HISTOIRE EN QUESTIONS. Pourquoi l'élection de François

Mitterrand en 1981 est-elle considérée comme un tournant ?

(p. 258-259)

Doc 3 p. 259 : Les réactions des Français

L'étonnant est peut-être l'étonnement précisément, qui saisit la France au soir du 10 mai 1981 ; même ceux et celles qui souhaitaient la victoire de la gauche n'y croyaient pas. [...] L'explosion de joie qui saisit les hommes et les femmes de gauche, au soir du 10 mai, s'impose telle une libération soudaine. Comme si la Bastille n'était plus à prendre, des dizaines de milliers de personnes – jusqu'à 200 000 peut-être – y convergent, mêlant la Marseillaise à L'Internationale, les drapeaux tricolores aux drapeaux rouges. [...]

L'heure, toute lumineuse qu'elle paraît pour celles et ceux qui espèrent en Mitterrand, se révèle lugubre pour les perdants. Un journaliste du Figaro ne cache pas son désarroi : « Depuis ce matin, écrit Antoine-Pierre Mariano, tous ceux qui ont la rage de gagner et d'entreprendre ont les jambes coupées. » Le 11 mai, la Bourse de Paris vit une folle journée : les actions ne peuvent être cotées en raison du nombre extraordinaire d'ordres de vente. Sur les principales places boursières, le cours du franc diminue fortement. À Washington, l'administration Reagan¹ craint l'effet de contagion « socialo-communiste ».

Ludivine Bantigny, La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours,
Seuil, 2013.

1. Ronald Reagan, élu président des États-Unis en 1980, est farouchement anticommuniste et souhaite relancer la confrontation avec l'URSS.

DOCUMENTS. 1975-1985 : le défi de la démocratisation scolaire

(p. 260)

Doc 1 p. 260 : La mise en place du collège unique (1975)

En tant que conseiller général dans un canton rural à l'ouest de Clermont-Ferrand, j'avais été frappé, dans les années 1960-1970, par les différences de niveaux – niveau des élèves, mais aussi niveau des enseignants – séparant les collèges d'enseignement secondaire [CES]¹ et les collèges d'enseignement général [CEG]². L'enjeu, à mes yeux, était de faire disparaître la forte inégalité qui en découlait : les enfants issus de milieux modestes étaient coincés dans de mauvais collèges avec peu de moyens, tandis que ceux des familles plus aisées intégraient des « petits lycées » qui les conduisaient plus loin dans les études. Cette inégalité de départ persistait tout au long de la vie. [...]

Dans ma circonscription, les parents me confiaient leur aspiration émouvante à ce que leurs enfants accèdent, eux aussi, au lycée. Or j'avais, à travers le parcours de mon frère, l'expérience du système américain où les niveaux successifs (école, collège, lycée...) sont bien distincts mais imbriqués les uns dans les autres. Cela m'a inspiré, dans mon projet de rendre notre système éducatif meilleur en le découpant en trois niveaux : la période de l'enfance (l'école primaire), celle des apprentissages (le collège, donc), puis celle du lycée tourné vers la poursuite d'études. L'objectif, c'était que, jusqu'à 16 ans, l'acquisition des savoirs se fasse dans une situation d'égalité.

Entretien avec l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), Le Monde, 10 juin 2015.

1. Collèges dans lesquels les élèves poursuivaient leurs études au lycée.
2. Collèges dans lesquels de nombreux élèves ne poursuivaient pas au-delà de l'âge de 16 ans.

Doc 2 p. 260 : Les ZEP : une discrimination positive (1981)

La création par le gouvernement de 11 625 nouveaux emplois dans l'Éducation nationale, création qui représente de la part des pouvoirs publics un effort considérable dans une conjoncture difficile, n'a de sens que si elle s'inscrit dans une politique de lutte contre l'inégalité sociale. Son but prioritaire est de contribuer à corriger cette inégalité, par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. La politique du gouvernement consiste en effet à subordonner l'augmentation des moyens à leur rendement escompté en termes de démocratisation de la formation scolaire. C'est cet objectif qui doit être central pour tous ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre [...].

Il vous appartiendra de tenir compte, dans la situation de chaque secteur : de son implantation géographique, de la composition socio-économique des familles, de la présence d'enfants étrangers ou non francophones ; des retards scolaires ; de la part des élèves de CPPN/CPA¹ par rapport à l'ensemble des élèves ; des abandons de scolarité au niveau des collèges.

Extrait de la circulaire ministérielle adressée par Alain Savary à l'administration scolaire pour mettre en place une éducation dite « prioritaire », 1^{er} juillet 1981.

1. « Classe pré-professionnelle de niveau » et « classe préparatoire à l'apprentissage ». Elles accueillent surtout des élèves en échec scolaire au collège.

DOCUMENTS. L'évolution de la politique culturelle (p. 261)

Doc 1 p. 261 : Le rôle de l'État dans la culture

La culture n'est pas la propriété d'une administration [...]. Le secteur privé de la culture recouvre des activités nombreuses et essentielles : le livre, le disque, le cinéma, les métiers d'art, le mobilier urbain, la création industrielle, la mode, l'art de l'habitat, la photographie, la facture¹ instrumentale, le marché de l'art. Faut-il abandonner ces activités à leur propre sort et assister, passif, au déclin de certaines ? [...] Ni indifférence, ni ingérence : tel sera notre mot d'ordre. Il n'y a pas d'un côté la grande culture, la noble culture, aux mains propres, celle du secteur public, et de l'autre, la culture aux mains sales, celle des entrepreneurs d'industries culturelles.

Au moment où, grâce à votre vote, je l'espère, l'État va retrouver sa grande tradition de mécénat² public, il peut sans complexe se tourner vers le secteur privé [...]. Vous le voyez, mesdames et messieurs les députés, c'est un vaste mouvement qu'il nous faut aujourd'hui mettre en branle. Les acteurs sont nombreux : l'État, les collectivités locales, les entreprises publiques, les entreprises privées, les organisations syndicales, les mouvements culturels, les artistes, les hommes de culture.

Jack Lang, ministre de la Culture, discours devant l'Assemblée nationale,

17 novembre 1981.

1. La fabrication.

2. L'État entreprend de grands travaux (nouvel Opéra, extension du Louvre...).

DOCUMENTS. 1974-1988 : immigration et société (p. 262-263)

Doc 2 p. 262 : Les conditions de vie dans les foyers de travailleurs

immigrés

À l'intérieur [du foyer] régnait une discipline quasi militaire : il fallait rentrer à telle heure, ne pas sortir le soir, ne recevoir personne... Chacun avait une chambre de 9 m² – dans la plupart des foyers, elles faisaient 6 m² – dans laquelle on ne pouvait apporter aucun meuble personnel, ni télé, radio ou tourne-disque. Juste un réveil. Chaque semaine, on devait déposer nos draps à la porte pour en recevoir des propres. [...] Nous ne pouvions préserver aucune intimité et nous ne nous sentions pas respectés. On pouvait regarder la télévision dans la salle foyer commune, mais au-delà d'une certaine heure, extinction des feux obligatoire. Pourtant, malgré cette vie de caserne, la solidarité qui régnait adoucissait quelque peu nos conditions de vie.

Témoignage d'un jeune travailleur algérien logé dans un foyer à Bagnolet
en 1975, odysseo.generiques.org.

Doc 4 p. 263 : « Mosaïque », une émission pour les cultures immigrées

Tewfik Farès et Mouloud Mimoun reviennent sur la création de l'émission « Mosaïque » (1977-1987).

T.F. : Je me suis dit que ce serait bien s'il y avait une émission pour ceux qui ont immigré et qui vivent ici [...]. Elle avait pour titre « Mosaïque ». Dans une petite note, j'expliquais ce qu'était une mosaïque : des morceaux de différentes couleurs, de différentes formes, mais qui, vus dans une œuvre, ont un sens beaucoup plus large que chacun des petits morceaux. [...]

M.M. : Il y avait comme une urgence à exprimer la culture de cette première génération que les Français ne connaissaient pas, que les enfants d'immigrés, souvent en bas âge, ne connaissaient pas. Les musiques qu'on voyait dans « Mosaïque », c'étaient alors : le fado portugais, le chaâbi, la chanson kabyle ou la musique arabo-andalouse pour les Maghrébins. [...]

T.F. : À partir de 1984, on a voulu faire des émissions à caractère plus culturel et plus sociétal. Il y avait des chansons, mais aussi des reportages et des grands dossiers [...].

M.M. : On a accompagné l'émergence des générations nouvelles qui arrivaient sur la scène sociale, politique et culturelle [...]. On tombait à un moment où, chez cette nouvelle génération, il y avait le désir profond de la prise de parole, de l'expression. [...]

T.F. : Au début, le public immigré représentait près de 90 % des téléspectateurs. Ensuite, l'émission a gagné peu à peu un public plus large. Elle a fini par ne plus être perçue comme une émission spécifique. C'était important car, dans le même temps,

on avait le phénomène social inverse. On est passé d'« immigré » à une ghettoïsation dans les quartiers.

Entretien avec T. Farès et M. Mimoun, Hommes et migrations, n° 1325,
2019.

Doc 6 p. 263 : Les objectifs de la Marche pour l'égalité

À l'antenne, nous parlions tous les jours de la Marche. Radio Beur¹ était une radio associative : le micro était ouvert, quasi en permanence, aux auditeurs. Et, quand on ne parlait pas directement de la Marche, il y avait tous les jours des débats autour de l'immigration, de l'orientation professionnelle des jeunes, de la vie les quartiers, du racisme... Tout était prétexte pour parler de la Marche. D'autant plus qu'à chacune de ses étapes, les comités d'accueil organisaient des rencontres pour évoquer la situation locale. [...] Il fallait que cette partie de la France qui était raciste et qui décidait de reléguer une partie de sa population, entende et accepte l'égalité. La Marche dénonçait ce racisme et, dans le même temps, demandait l'égalité. [...] La Marche était un combat social, elle n'était pas qu'un combat d'immigrés ou de jeunes issus de l'immigration.

Entretien avec Samia Messaoudi, journaliste en 1983, Hommes et migrations n° 1304, 2013.

1. Terme familier qui désigne les enfants nés en France de parents d'origine maghrébine.

POINT DE PASSAGE. 1981 : l'abolition de la peine de mort

(p. 264-265)

Doc 1 p. 264 : Robert Badinter défend son projet de loi

Voici la première évidence : dans les pays de liberté, l'abolition est presque partout la règle ; dans les pays où règne la dictature, la peine de mort est partout pratiquée.

[...]. La vraie signification politique de la peine de mort, c'est bien qu'elle procède de l'idée que l'État a le droit de disposer du citoyen jusqu'à lui retirer la vie. [...]

Aussi terribles, aussi odieux que soient leurs actes, il n'est point d'hommes en cette terre dont la culpabilité soit totale et dont il faille pour toujours désespérer totalement. Aussi prudente que soit la justice, aussi mesurés et angoissés que soient les femmes et les hommes qui jugent, la justice demeure humaine, donc faillible. Et je ne parle pas seulement de l'erreur judiciaire absolue, quand, après une exécution, il se révèle, comme cela peut encore arriver, que le condamné à mort était innocent et qu'une société entière – c'est-à-dire nous tous – au nom de laquelle le verdict a été rendu, devient ainsi collectivement coupable puisque sa justice rend possible l'injustice suprême. Je parle aussi de l'incertitude et de la contradiction des décisions rendues qui font que les mêmes accusés, condamnés à mort une première fois, dont la condamnation est cassée pour vice de forme¹, sont de nouveau jugés et, bien qu'il s'agisse des mêmes faits, échappent, cette fois-ci, à la mort, comme si, en justice, la vie d'un homme se jouait au hasard d'une erreur de plume d'un greffier. Ou bien tels condamnés, pour des crimes moindres, seront exécutés, alors que d'autres, plus coupables, sauveront leur tête à la faveur de la passion de l'audience, du climat ou de l'emportement de tel ou tel. [...]

Le choix qui s'offre à vos consciences est donc clair : ou notre société refuse une justice qui tue et accepte d'assumer, au nom de ses valeurs fondamentales – celles qui l'ont faite grande et respectée entre toutes – la vie de ceux qui font horreur, déments ou criminels ou les deux à la fois, et c'est le choix de l'abolition ; ou cette société croit, en dépit de l'expérience des siècles, faire disparaître le crime avec le criminel, et c'est l'élimination.

Discours de Robert Badinter devant l'Assemblée nationale,

17 septembre 1981.

1. Erreur dans la rédaction d'un acte juridique qui peut entraîner son annulation.

Doc 3 p. 266 : Pour la peine de mort

La société a donc le droit – ou alors soyons pacifistes et refusons d'armer les bras de nos soldats – de donner la mort pour se défendre. Ce droit n'est légitimé que par la nécessité. [...] Dans ces conditions, elle ne peut être supprimée que si autre chose joue le rôle qu'elle tenait : empêcher l'homme de devenir criminel, empêcher le criminel de récidiver. [...]

Un autre problème se pose que personne n'a le droit de gommer. La récidive existe, et elle est d'autant plus révoltante qu'elle aurait pu être évitée. La récidive n'est pas rare, et elle est, bien souvent, le fait de criminels qui avaient été antérieurement passibles de la peine de mort. Bénéficiaires de la clémence des jurés, ils ont été condamnés à la réclusion perpétuelle. Par le jeu des réductions de peine, quinze ans après, ils sont sortis de prison et ils ont récidivé. [...]

Le projet de loi qu'on demande de voter aujourd'hui prévoit l'abolition de la peine de mort, et, dans tous les cas où elle était prévue, son remplacement par la détention à perpétuité. Or nous savons bien que la détention à perpétuité est non appliquée et inapplicable [...].

Que ferez-vous alors si, poussés par un sentiment d'insécurité, convaincus de la démission du pouvoir judiciaire, les Français décident de plus en plus nombreux de se défendre tout seuls ? Que direz-vous si, écœurée de risquer sa vie contre les criminels qui, eux, ne la risqueront plus, écœurée de revoir, à intervalles réguliers, les mêmes malfaiteurs, notre police éprouve de plus en plus souvent la tentation d'en finir elle-même avec les plus dangereux ?

Allocution de Pascal Clément, député de la Loire, au cours de la discussion du projet de loi, 17 septembre 1981.

POINT DE PASSAGE. L'épidémie du SIDA en France : recherches, préventions et luttes politiques (p. 266-267)

Doc 1 p. 266 : La découverte du virus du SIDA par des scientifiques français

Le 5 juin 1981, l'agence épidémiologique d'Atlanta, aux États-Unis, donne l'alerte. Cinq cas de pneumocystose, une maladie rarissime, ont été relevés à Los Angeles. On ne parle pas encore de SIDA [...].

Rapidement, les cas se multiplient et dès 1982, les médecins français commencent à se mobiliser. [...]. On pense d'abord que cette maladie se transmet uniquement par voie sexuelle, avant de recenser parmi les malades des toxicomanes et des hémophiles transfusés, contaminés par voie sanguine, ce qui révèle que l'agent infectieux en cause est un virus.

Le clinicien français Willy Rozenbaum, certain de se trouver devant un virus totalement nouveau, propose aux chercheurs [...] de l'Institut Pasteur de travailler avec lui sur cette infection d'origine inconnue. Ils sont trois : Luc Montagnier, Françoise Barré-Sinoussi et Jean-Claude Chermann [...].

En janvier 1983, Willy Rozenbaum leur envoie la première biopsie ganglionnaire d'un patient [...] porteur des signes précurseurs du SIDA. [...] Les chercheurs isolent alors le virus libéré. C'est une première mondiale.

Après avoir détecté le virus, il faut maintenant le caractériser. C'est ainsi que l'Institut Pasteur publie, le 20 mai 1983, dans la revue américaine Science, la première description du virus responsable du SIDA. [...] Parallèlement, les recherches visent à prouver le lien entre le virus découvert et la maladie du SIDA [...]

Fin 1983, la preuve est faite : le rétrovirus humain LAV – finalement appelé virus de l'immunodéficience humaine (VIH) – est bien l'agent du SIDA.

« Luc Montagnier et son équipe découvrent le virus du SIDA »,

www.gouvernement.fr.

Doc 3 p. 267 : Naissance de la première association : AIDES

Après la mort de son compagnon, le philosophe Michel Foucault, Daniel Defert crée en 1984 AIDES, première association de lutte contre le VIH.

Comment avez-vous conçu le rôle et l'action d'AIDES ?

La première action a été une permanence téléphonique et la diffusion de brochures d'information principalement pour le milieu gay. À l'époque, la législation interdisait la publicité sur les préservatifs. L'Église catholique était encore un frein politique pour changer la loi. Donc, pas de préservatifs. Les seringues n'étaient pas en vente libre. Le gouvernement socialiste n'a pas osé modifier la législation avant les élections. Il a fallu le retour de la droite pour que Michèle Barzach définisse une politique cohérente¹ : publicité en faveur des préservatifs, vente de seringues à titre expérimental pour un an.

Au début des années 1980, où en était la politique de santé publique ?

En France, grâce à la Sécurité sociale, il y a une politique du soin mais il n'y avait pas de vraie politique de prévention.

Vous expliquez que la relation médecin-malade s'est modifiée avec le SIDA. En quoi ?

Les médecins avaient les mêmes préjugés que l'ensemble de la société à l'égard de la sexualité et de la toxicomanie. L'éducation de la population ne pouvait se faire que par les personnes les plus concernées. Ce qui a changé fondamentalement la relation médecin-malade.

Daniel Defert, Une vie politique, entretiens avec Philippe Artières et

Éric Favereau, Seuil, 2014.

1. Lors de la victoire des partis de droite aux élections législatives de 1986, Michèle Barzach devient ministre de la Santé.

DOCUMENTS. 1974-1988 : les jeunes dans la société française

(p. 268-269)

Doc 1 p. 268 : Que veulent les jeunes ?

Je ne veux pas perdre de temps

Il y a autre chose sur terre

Que travailler pendant l'été

Pour gagner une misère

Ouais au téléphone quand j'appelle

La fille que je préfère

Mon patron me dit

T'as du travail à faire

Parfois je me demande

Qui veut m'empêcher

De rencontrer la fille de l'été dernier

[...]

Je prendrai le premier train

Je n'attendrai pas l'été

Et j'enverrai tous mes problèmes

J'aimerais t'aider

Mais tu es trop jeune pour voter

Au bureau de l'Élysée

Ouais j'ai vu le Président

Il avait l'air étonné

Parfois je me demande

Ce qu'il y a de pire que de vouloir aimer

Une fille en été.

« La fille de l'été dernier », Johnny Hallyday, paroles et musique de
J. Capehart et E. Cochran, 1975.

Doc 3 p. 268 : « Radio Verte », une radio libre à Paris (1977)

Lancée le 13 mai 1977, Radio Verte est la première radio dite « libre » à émettre ouvertement. Elle est soutenue par des militants écologistes.

Patrick Poivre d'Arvor (présentateur du journal télévisé) : Si vous avez comme moi trituré les boutons de votre transistor entre 18 heures et 19 heures, vous avez peut-être pu entendre une émission pirate diffusée à Paris par ce que l'on appelle une « radio verte », une de ces fameuses radios que les écologistes avaient annoncées à grands cris à Paris au moment des municipales. Radio parfaitement illégale puisqu'il y a en France un monopole d'État¹ [...].

Début du reportage, voix off : Elles [les radios libres écologistes] sont arrivées par provocation, pour rompre les carcans de la non-communication, pour protester contre la mainmise sur la France du monopole d'État [...]. Avec leurs émetteurs fournis cachés dans des appartements, leurs émissions de courte durée très localisées, les radios écologistes comptent bien déjouer longtemps les services de détection du ministère de l'Intérieur et des PTT.

Retranscription du Journal télévisé sur Antenne 2, 13 mai 1977.

1. Jusqu'à 1981, les seules radios existantes étaient entièrement sous le contrôle de l'État.

Doc 5 p. 269 : Les jeunes et la musique : « Les Enfants du rock » (1982)

Plus qu'une simple émission de télévision, « Les Enfants du rock » fut un assemblage de séquences composites [...], la culture rock dans toute sa diversité, de la musique à la bande dessinée, en passant par un certain type de cinéma et le graphisme [...]. Un grand vent de liberté souffle alors dans les rédactions. La libéralisation de la bande FM¹ accompagne une explosion créatrice dans laquelle va s'engouffrer toute une génération : celle contemporaine du rock, considéré jusqu'alors comme une sous-culture, voire un genre mineur par les décideurs. [...] Le rock n'a jamais vraiment eu les honneurs de l'ORTF sous de Gaulle, puis des trois chaînes à l'époque giscardienne. Loin de se limiter à la musique, « Les Enfants du rock » propose d'emblée un cocktail dans lequel l'humour, les séquences de concert et les reportages sont traités à égalité.

Olivier Nuc, « “Les Enfants du rock”, un grand vent de liberté », Le Figaro,
21 août 2009.

1. La bande FM est le système d'émission utilisé par les radios. La libéralisation renvoie à l'autorisation des « radios libres » après l'élection de François Mitterrand.

RÉVISIONS. Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988 (p. 270)

1. Les transformations de la société française de 1974 à 1981

Valéry Giscard d'Estaing est élu le 19 mai 1974. Il engage une série de réformes pour décriper la société française (abaissement de la majorité électorale, suppression de l'ORTF).

Les mobilisations féministes permettent l'émergence de nouveaux droits pour les femmes et Simone Veil fait voter la légalisation de l'IVG en 1975. Pour favoriser la démocratisation scolaire, le collège unique est créé en 1975.

La crise économique touche la société française. Dans ce contexte, le gouvernement suspend l'immigration de travail mais autorise le regroupement familial. L'hostilité vis-à-vis des immigrés progresse, notamment avec la création du Front national en 1972.

2. L'alternance politique : 1981-1988

François Mitterrand remporte les élections en 1981. C'est le premier président de gauche de la V^e République. De grandes réformes sont votées comme la retraite à 60 ans ou l'abolition de la peine de mort en 1981. Le ministre Savary met en place une politique d'éducation prioritaire. Mais très vite, face à l'échec de sa politique économique, François Mitterrand décide de prendre le tournant de la « rigueur » : ses électeurs lui tournent alors le dos et il doit accepter une cohabitation en 1986.

L'immigration devient un enjeu politique et social important. L'électorat du Front national poursuit sa progression mais les jeunes immigrés se mobilisent pour leurs droits.

Les années 1980 sont bouleversées par la métamorphose du paysage audiovisuel avec la multiplication des radios libres et des chaînes de télévision. Les jeunes se mobilisent, notamment pour leur santé, comme le montrent les engagements sur la question du SIDA.